

5 février 2025



Présentation de Toulouse Métropole Rénov'

Missions et actions



Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

Sommaire



Qui sommes-nous ?

ToULOUSE

Référencement des professionnels



Les aides financières 2025

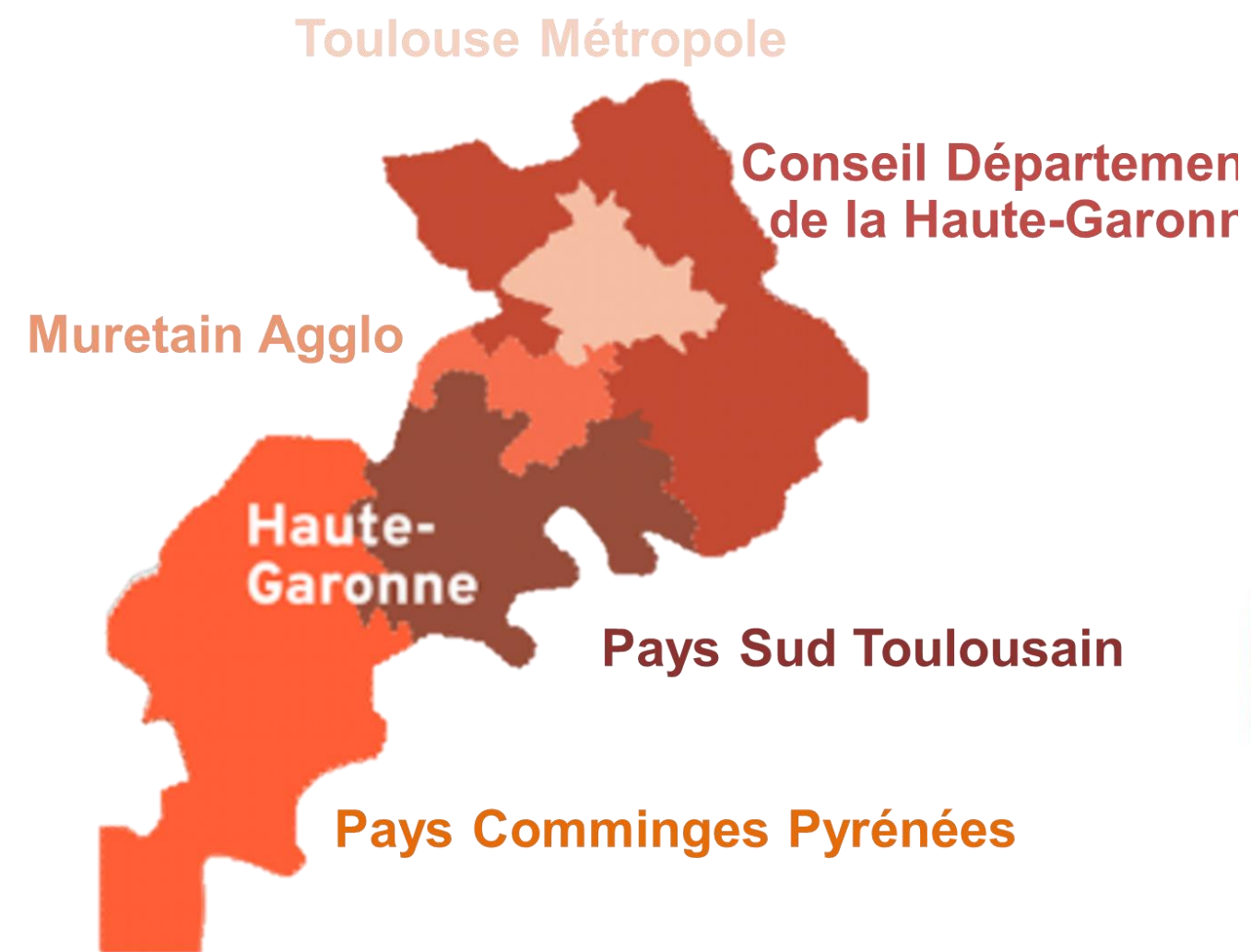
1. Qui sommes-nous ?

a. La maison de l'énergie

Un réseau national **France Rénov' 550 guichets** coordonnés ; à l'échelle régionale **32 guichets**

5 guichets pour la Haute-Garonne

Mission de **service public** portée par chacun des territoires avec le soutien de la Région



Arche Marengo - 1 allée Jacques Chaban-Delmas 31500 Toulouse



1. Qui sommes-nous ?

a. La maison de l'énergie



Conseils **neutres et gratuits**



Pour trouver le bon guichet France Rénov' :
[Trouver un conseiller France Rénov' | France Rénov' \(france-renov.gouv.fr\)](https://france-renov.gouv.fr)

1. Qui sommes-nous ?

a. La maison de l'énergie



Téléphone : 05 34 24 59 59 du mardi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h

Mail : renov@toulouse-metropole.fr

Accueil sans RDV à la maison de l'énergie du mardi au jeudi : 10h00-12h00 et 14h-18h

Je prends conseil



**JE PRENDS RENDEZ-VOUS
EN LIGNE**

dans une des permanences décentralisées
sur Toulouse Métropole

JE PRENDS RENDEZ-VOUS



**J'APPELLE LA PERMANENCE
TÉLÉPHONIQUE**

du mardi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

05 34 24 59 59



**JE DEMANDE
DES CONSEILS**

par email

J'ENVOIE MA DEMANDE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



LE PROGRAMME

**SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT
À LA RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE**



**32 422 actes A1 et A2 réalisés
depuis le 1^{er} janvier 2021**

2. Référencement des professionnels

a. Un réseau engagé



*Mise en place d'une charte d'engagement avec les professionnels
(logement individuel fin 2022, copropriétés mi 2023)*

Elaboration d'une charte d'engagement des professionnels avec de nombreux partenaires

Coopération entre le guichet unique et les entreprises locales

Annuaire de référencement accessible depuis le site de Toulouse Métropole Rénov'

Qualification RGE et approbation de la charte d'engagement



2. Référencement des professionnels

a. Un réseau engagé



Engagement de la charte

	Engagements de Toulouse Métropole	Engagements des professionnels
Contribution au bon fonctionnement du dispositif	<ul style="list-style-type: none"> • Mentionner l'annuaire et promouvoir les entreprises signataires. • Mettre à jour les documents de communication proposés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Informer systématiquement les particuliers de l'existence du service de conseil neutre et gratuit. • Tenir à jour les informations présentes sur l'annuaire.
Assurance d'un service de qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une qualité sur les conseils délivrés aux particuliers. • Échanger avec les professionnels sur les analyses de devis. • Être le relai d'informations (techniques, juridiques, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une qualité du service auprès des particuliers et des copropriétés (délai de réponse, solutions techniques proposées, réalisation, etc.). • Ne réaliser qu'une sous-traitance de premier niveau uniquement. • En copropriété, étudier une rénovation énergétique lorsqu'un ravalement de façade est envisagé.
Engagement pour la montée en compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser, initier et relayer la tenue d'ateliers sur le territoire. • Favoriser les échanges, les retours d'expérience et le travail collaboratif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer régulièrement aux rencontres et formations proposées.
Participation de tous au dispositif	<ul style="list-style-type: none"> • Écouter les partenaires et organiser annuellement une rencontre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux échanges.

← Visibilité réciproque

← Aspect copropriété

Vérifications →

Nos engagements →

2. Référencement des professionnels

a. Un réseau engagé



Analyse administrative

Disponibles depuis le site internet

Isolation

Méthode d'analyse de devis isolation des combles

Méthode d'analyse de devis isolation des murs par l'extérieur

Méthode d'analyse de devis menuiseries

Solaire

Méthode d'analyse de devis photovoltaïque

Chauffage

Méthode d'analyse de devis installation pompe à chaleur air/eau

Élément	Conseils de TMR et points d'attention	Devis 1	Devis 2	Devis 3	Importance sur le devis
RGE	L'artisan ou l'entreprise doit être agréé RGE (Reconnu garant de l'environnement) pour ouvrir droit aux aides.				+++
TVA	Si Pu <= 3kWc : 10% Si Pu > 3kWc : TVA à 20% (et kWh vendus imposables)				+++
Tarif	2,5 à 3,3 €TTC/Wc si <3kWc 2 à 2,7 €TTC/Wc si >3kWc				+++
Siret	14 chiffres indiqués				+
Durée de validité	Date d'expiration du devis				+
Date de visite	Pour les aides une visite sur place est très fortement conseillée				++
Sous traitance	Oui ou Non ? si oui vérifier que le sous traitant est bien RGE et signataire de la charte				++

3. Les aides financières

a. Les foyer fiscaux



La **somme des Revenus Fiscaux de Référence** (RFR) des occupants du logement et le **nombre de personnes** y résidant et non pas de part fiscale.

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MENAGE	MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
1	17 173 €	22 015 €	30 844 €	supérieur à 30 844 €
2	25 115 €	32 197 €	45 340 €	supérieur à 45 340 €
3	30 206 €	38 719 €	54 592 €	supérieur à 54 592 €
4	35 285 €	45 234 €	63 844 €	supérieur à 63 844 €
5	40 388 €	51 775 €	73 098 €	supérieur à 73 098 €
par personne supplémentaire	+ 5 094 €	+ 6 525 €	+ 9 524 €	+ 9 524 €

3. Les aides financières

a. Les foyer fiscaux



La **somme des Revenus Fiscaux de Référence** (RFR) des occupants du logement et le **nombre de personnes** y résidant et non pas de part fiscale.

Exemple : 2 adultes avec 1 enfant = 3 personnes

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MENAGE	MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
1	17 173 €	22 015 €	30 844 €	supérieur à 30 844 €
2	25 115 €	32 197 €	45 340 €	supérieur à 45 340 €
3	30 206 €	38 719 €	54 592 €	supérieur à 54 592 €
4	35 285 €	45 234 €	63 844 €	supérieur à 63 844 €
5	40 388 €	51 775 €	73 098 €	supérieur à 73 098 €
par personne supplémentaire	+ 5 094 €	+ 6 525 €	+ 9 524 €	+ 9 524 €

3. Les aides financières

a. Les foyer fiscaux



La **somme des Revenus Fiscaux de Référence** (RFR) des occupants du logement et le **nombre de personnes** y résidant et non pas de part fiscale.

Exemple : 2 adultes avec 1 enfant = 3 personnes RFR (cumulés si plusieurs Avis d'Impôts) = 48 753 €

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MENAGE	MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
1	17 173 €	22 015 €	30 844 €	supérieur à 30 844 €
2	25 115 €	32 197 €	45 340 €	supérieur à 45 340 €
3	30 206 €	38 719 €	54 592 €	supérieur à 54 592 €
4	35 285 €	45 234 €	63 844 €	supérieur à 63 844 €
5	40 388 €	51 775 €	73 098 €	supérieur à 73 098 €
par personne supplémentaire	+ 5 094 €	+ 6 525 €	+ 9 524 €	+ 9 524 €

3. Les aides financières

a. MPR

- « **Parcours non accompagné** » dit rénovation par geste de travaux

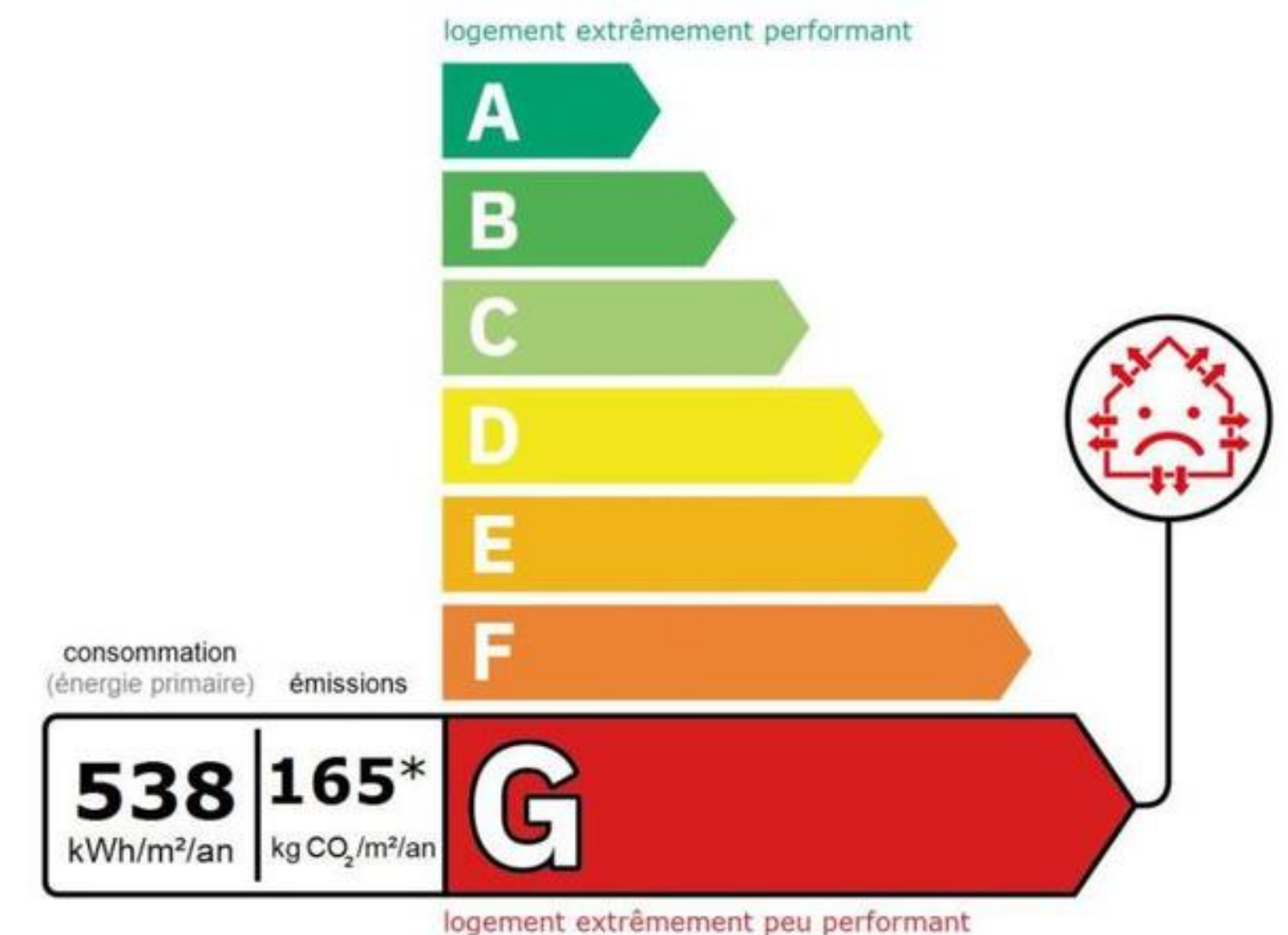
Aide forfaitaire

Sans gain énergétique attendu

- « **Parcours accompagné** » dit rénovation d'ampleur
Accompagnement obligatoire par une structure agréée
Mon Accompagnateur Rénov' (MAR)

Minimum **2 gestes d'isolation** parmi les murs, le plancher haut, le plancher bas ou les menuiseries

2 sauts de classes minimum



3. Les aides financières

a. MPR



MaPrimeRénov' parcours accompagné

Conditions

- **2 sauts de classes**
- **2 gestes d'isolation** parmi : plancher haut, plancher bas, mur et fenêtres, avec au min de 25 % de la surface en question
- Obligation d'avoir recours à une structure « **Mon Accompagnateur Rénov'** » agréée
- **Résidence principale**
- Propriétaires bailleurs (revenus très modeste et modeste depuis le 1^{er} juillet 2024), usufruitiers, propriétaires en indivision sous condition.

3. Les aides financières

a. MPR



Mon Accompagnateur Rénov' (MAR)

- Toute demande de MPR rénovation globale faite à partir du 1^{er} janvier devra se faire via un nouveau type d'acteur : **Mon Accompagnateur Rénov'** (MAR)

[Liste des structures MAR sur Toulouse Métropole](#)

- Les prestations des MAR :
 1. Audit énergétique
 2. Appui élaboration du projet de travaux, validation des devis et plan de financement
 3. Aide au montage des dossiers de demande d'aides
 4. Accompagnement du ménage tout au long de la réalisation des travaux
 5. Une seconde visite sur place post-travaux

3. Les aides financières

a. MPR



Souvent « devis à tiroirs » :

- 1^{er} partie = **Audit énergétique** (~ 600 à 900 € HT)
- 2^{ème} partie = **Accompagnement** aux travaux si intéressant (~ 1000 à 1200 € HT).

2 types de financement mobilisable suivant parcours accompagné ou non

		MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
MAPRIMERENOV' PARCOURS ACCOMPAGNE					
Financement de Mon Accompagnateur Renov'	2 000 €	100%	80%	40%	20%
Maximum de financement pour Mon Accompagnateur Renov'		2 000 €	1 600 €	800 €	400 €
MAPRIMERENOV' PAR GESTE DE TRAVAUX					
Audit seul si réalisation d'un geste de travaux		500 €	400 €	300 €	

3. Les aides financières

a. MPR



PLAFONDS DES DEPENSES ELIGIBLES HT		MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
GAIN DE 2 CLASSES	40 000 €	80 %	60 %	45 %	10 %
GAIN DE 3 CLASSES	55 000 €			50 %	15 %
GAIN DE 4 CLASSES OU PLUS	70 000 €			20 %	
BONIFICATION « SORTIE DE PASSOIRE ENERGETIQUE »		+ 10 %			
ECRETEMENT du montant TTC des travaux dans le respect du plafond des dépenses éligibles		100 %	90 %	80 %	50 %

Ouverture des avances aux ménages très modestes et modestes (30% des aides)

Le Bonus sortie de passoires permet d'obtenir 10% d'aides supplémentaires. Cela concerne les logements initialement en F ou en G et qui atteignent la note D après travaux

3. Les aides financières

a. MPR



Scénario permettant 3 sauts de classes énergétiques pour un ménage aux revenus intermédiaires

PLAFONDS DES DEPENSES ELIGIBLES HT		MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
GAIN DE 2 CLASSES	40 000 €			45 %	10 %
GAIN DE 3 CLASSES	55 000 €	80 %	60 %	50 %	15 %
GAIN DE 4 CLASSES OU PLUS	70 000 €				20 %
BONIFICATION « SORTIE DE PASSOIRE ENERGETIQUE »		+ 10 %			
ECRETEMENT du montant TTC des travaux dans le respect du plafond des dépenses éligibles		100 %	90 %	80 %	50 %

Ouverture des avances aux ménages très modestes et modestes (30% des aides)

Le Bonus sortie de passoires permet d'obtenir 10% d'aides supplémentaires. Cela concerne les logements initialement en F ou en G et qui atteignent la note D après travaux

3. Les aides financières

b. Toulouse Métropole

toulouse
métropole



Prime solaire

Pour l'installation d'un chauffe-eau solaire

25 % du montant HT de l'installation plafonné à 300€/m² dans la limite de 1000 €

Fonds Air/bois

Pour le remplacement d'un ancien appareil de chauffage au bois par un appareil performant

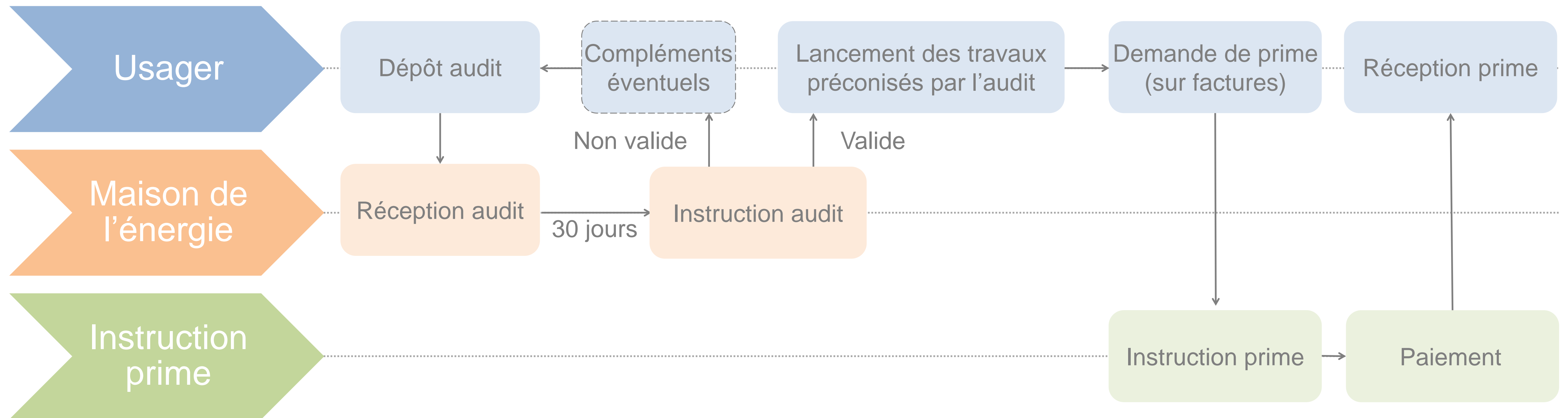
Revenus	Montant de l'aide pour le remplacement d'un foyer fermé < 2005	Montant de l'aide pour le remplacement d'un foyer ouvert
Sans condition de revenus	1 200 €	1 700 €
Ménages aux revenus modestes	2 200 €	2 700 €

3. Les aides financières

b. Toulouse Métropole

Evolution 2024 : étape préalable de validation de l'audit MAR

➤ Déposé par le particulier, dossier unique jusqu'à la demande de prime sur factures



3. Les aides financières

c. Eco-PTZ



Eco-PTZ de l'Etat proposé par les [banques partenaires](#)

Un éco-PTZ par logement, éventuellement suivi d'un éco-PTZ complémentaire dans les 5 ans.

L'une des 3 options suivantes :

	Une ou plusieurs actions			Performance énergétique globale gain \geq 35% Classe \geq E	Assainissement collectif ANC
	1 action	2 actions	3 actions ou plus		
Montant maxi	15 000 € (7 000 € fenêtres)	25 000 €	30 000 €	50 000 €	10 000 €
Durée	3 à 15 ans			3 à 20 ans	3 à 15 ans

Pour aller plus loin

- Notre site Internet décline quels sont **VOS DISPOSITIFS** d'aides financières selon votre **statut d'occupation**
- Télécharger **VOS fiches pratiques** : artisans et dispositifs

AIDES FINANCIÈRES

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT MAISON
PROPRIÉTAIRE OCCUPANT APPARTEMENT
PROPRIÉTAIRE BAILLEUR MAISON
PROPRIÉTAIRE BAILLEUR APPARTEMENT
COPROPRIÉTÉS
PHOTOVOLTAÏQUE
FAQ

accueil > Aides financières



Aides financières
Pour y voir plus clair

Sites Internet



- Eco-Primes de Toulouse Métropole : <https://www.toulouse-metropole.fr/-/aide-a-la-renovation-energetique-des-logements-privés>
- Éco-PTZ des banques <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/eco-pret-taux-zero-individuel>
- Liste MAR : [23_liste_MAR.pdf \(toulouse-metropole.fr\)](#)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

